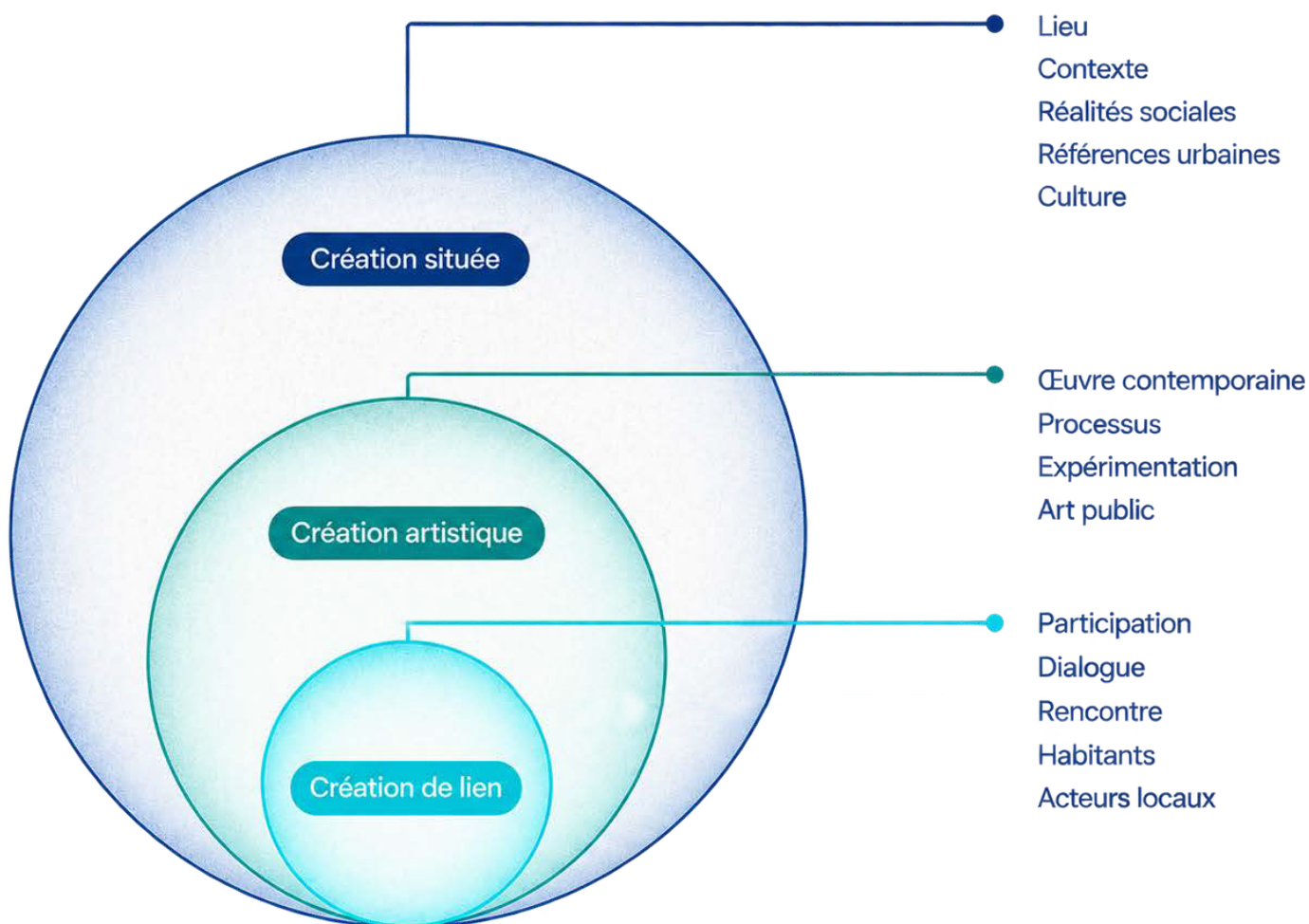


2026

Composition du dossier artiste

pour la réserve d'artistes 101e%

Programme de réalisation d'œuvres d'art contemporain dans le logement social.



01

Introduction

Pour élargir sa réserve d'artistes, le 101e% est constamment à la recherche d'artistes ou de groupements d'artistes plasticiens pour concevoir et réaliser des œuvres d'art public, dans un cadre participatif et pour des lieux précis. Les artistes qui souhaitent se faire connaître pour avoir la possibilité de participer aux futurs marchés du 101e% peuvent nous envoyer leur dossier de manière spontanée. Celui-ci doit être constitué des documents listés sous le point 5.

APPEL À INTÉRÊT

Il s'agit ici d'un appel à intérêt, pas d'un marché public. Cette procédure n'est donc pas soumise à la loi sur les marchés publics.

02

Le programme 101e% - Art public

● Le 101e%

Le 101e% est un processus de création d'une œuvre d'art originale, conçue pour un lieu et un contexte spécifique - à savoir un site déterminé de logements sociaux, ses habitants, ses gestionnaires.

Il ne s'agit pas de l'acquisition d'une œuvre, mais bien de l'aboutissement d'un parcours au cours duquel les habitants, la société de logement, l'artiste et la cellule 101e% se rencontrent et dialoguent.

Vous trouverez sur cette [page internet](#) une cartographie des projets réalisés dans le cadre de ce programme ainsi qu'un bref descriptif de chaque projet réalisé dans ce cadre.

● Les enjeux

Le projet 101e%, par sa position délicate à la croisée des chemins des mondes artistique, social et urbanistique, présente des enjeux spécifiques dans ces trois champs :

01 Enjeu social

Il s'agit de la raison d'être du projet, à savoir l'implication des habitants dans le processus d'élaboration de l'œuvre d'art. L'objectif du 101e% n'a jamais été de transformer les locataires sociaux en artistes. Cependant, l'intervention de l'artiste favorise le dialogue entre les habitants. Le principe est de mieux aider les habitants des logements sociaux à sortir de leur quotidien pour s'impliquer dans un projet positif d'amélioration de leur environnement, avec pour conséquence une meilleure appropriation de celui-ci et une ouverture vers l'extérieur.

02 Enjeu artistique

L'enjeu artistique n'est pas le moindre. En effet, le 101e% interroge fondamentalement le rapport entre Art et Public. L'art public présente souvent le défaut majeur d'asseoir son emprise sur un « public captif ». Ici, le 101e% impose à l'artiste d'aller à la rencontre de ce « public captif » et de mettre en jeu sa responsabilité par rapport à celui-ci. Le 101e% vise, dans un cadre qui est bien celui de l'art public, à briser les chaînes qui enferment artistes et public dans leurs attitudes et rôles respectifs. Le processus de conception est de ce fait enrichi par cette rencontre.

03 Enjeu urbanistique

L'intervention d'un artiste dans un environnement essentiellement pensé par des architectes, des paysagistes et des urbanistes, et géré par des sociétés de logements sociaux peut avoir des conséquences imprévisibles et bénéfiques, si chacun accepte d'être à l'écoute. En effet, l'expérience des projets en cours montre que le travail de l'artiste pour intégrer son œuvre à un contexte urbain spécifique apporte une plus-value à l'architecture et au paysage du lieu. L'enjeu du 101e%, c'est donc aussi d'introduire un regard extérieur, critique et constructif qui questionne une situation urbanistique donnée sans la condamner.

Lorsque la cellule 101e% lance un nouveau projet, les enjeux spécifiques au site sont décrits dans le cahier des charges.

03

Information sur les méthodes de désignation de l'artiste et de l'élaboration du projet

● Réserve d'artistes

Après analyse des dossiers, les artistes qui répondent aux trois enjeux du 101e% tels que définis ci-dessus feront partie de la liste d'artistes « en réserve. Le 101e% fait appel à cette liste lorsqu'un nouveau projet est lancé. Dans ce cas, les artistes sélectionnés seront contactés pour vérifier leurs disponibilités.

La Cellule 101e% envoie un accusé de réception pour chaque dossier reçu et indique, dans la mesure du possible, si le dossier est retenu ou non dans la liste de réserve.

● Étapes du programme 101e%

01 Procédure de désignation (+/- 6 mois)

- Invitation à faire une proposition (mise en concurrence avec minimum 2 et maximum 4 autres artistes) via la plateforme de marché public e-procurement.
- Visite des lieux.
- Envoi de la « vision » de l'artiste.
- Présentation orale devant un comité.
- Désignation de l'artiste.

02 Avant-projet (+/- 7 mois)

- Conception de l'œuvre artistique et détermination de toutes les opérations indispensables à l'exécution proprement dite de l'œuvre.
- Réunions de coordination.
- Rencontre avec les intervenants locaux.
- Mise en place du processus participatif.
- Élaboration de l'avant-projet ; planning (à déterminer en fonction du projet, 18 mois à 3 ans), note technique, estimation budgétaire détaillée...
- Présentation orale au comité d'avis.
- Approbation de l'avant-projet.

03 Mission de réalisation / suivi de réalisation et de participation

- Continuité du processus participatif avec les habitants.
- Développement de l'œuvre artistique.
- Réalisation matérielle de l'œuvre détaillée à l'avant-projet.
- Collaboration avec tous les intervenants chargés d'accompagner l'artiste.
- Présentation orale de l'état d'avancement et des choix définitifs (esthétique, implantation, ...) à un comité.
- Demande de permis d'urbanisme le cas échéant.
- Clôture de mission.

04

Documents à fournir par les artistes

A

Informations générales

Identité de l'artiste / du groupement

- Nom de l'artiste ou du collectif
- Nom de la personne de contact (le cas échéant)
- Adresse
- Téléphone
- E-mail
- Site internet / portfolio
- Réseaux sociaux professionnels
- Numéro d'entreprise (si applicable)
- Statut professionnel

Déclaration d'intérêt

Expliquez brièvement votre intérêt pour le programme 101e% et votre motivation à intervenir dans des projets d'art public participatifs au sein du logement social

B

Curriculum vitae

Parcours et formation

Décrivez votre parcours artistique : vos études, formations, résidences, distinctions ou tout autre élément pertinent.

Expérience professionnelle artistique

Présentez les principales étapes de votre carrière

Expériences en art dans l'espace public

Listez les réalisations ou interventions en espace public, qu'elles soient permanentes ou temporaires. Vous pouvez ici mettre un lien direct vers la page de votre site qui comprend les projets en art public ou un lien vers une/des œuvre(s) spécifique(s).

Pour chaque projet, précisez :

- Année et statut (concours, réalisé, en cours de réalisation)
- Titre du projet
- Lieu
- Commanditaire
- Budget (facultatif)
- Nature de votre intervention
- Projet individuel ou collectif

Références complémentaires

Ajoutez toute information permettant d'apprécier votre expérience.

C Démarche artistique

● Démarche artistique

Décrivez votre démarche artistique générale.

● Adéquation avec le programme 101e%

Expliquez comment votre pratique répond aux trois enjeux du programme :

Enjeu social

Comment intégrez-vous les habitants, usagers ou communautés dans vos processus de création ?

Enjeu artistique

Comment votre pratique interroge-t-elle la relation entre l'œuvre, l'espace public et le public ?

Enjeu urbanistique

Comment abordez-vous l'intégration d'une œuvre dans un contexte architectural, paysager ou urbain spécifique ?

● Contexte bruxellois

Le cas échéant, décrivez votre connaissance ou votre intérêt pour les réalités sociales, urbaines et culturelles de la Région de Bruxelles-Capitale.

D

Présentation de trois réalisations

Présentez trois réalisations permettant d'évaluer votre expérience en :

Art public

Participation citoyenne

Intégration dans un contexte
urbain, architectural ou social
spécifique

Pour chaque réalisation, joignez :

- Année
- Titre du projet
- Lieu
- Commanditaire
- Budget (facultatif)
- Nature de votre intervention
- Projet individuel ou collectif

- Des photographies et toute documentation utile. Vous pouvez intégrer des liens vers les réalisations décrites.
- Une brève description du projet
- Le contexte d'intervention
- La méthodologie participative (si applicable)
- Votre rôle dans le projet s'il est collectif

05

Envoi du dossier

Votre dossier se compose de quatre parties :

A

Informations générales

Limite recommandée : 1 page A4

B

Curriculum vitae

Limite recommandée : max. 4 pages A4

C

Démarche artistique

Limite recommandée : max. 1 page A4

D

Présentation de trois réalisations

Maximum : 6 pages A4

Les dossiers sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : 101e@slrb.brussels

- Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès des personnes suivantes :



Sarah Herssens

Coordination Programmes 101e%
sherssens@slrb.brussels
02/533.19.11



Doriane Leblois

Assistante Cellule 101e%
dleblois@slrb.brussels
02/533.19.11